

POLICE DES ROUTES

Restriction de circulation

RC 501 B-P Lausanne - Thierrens

En raison de travaux importants de réfection de la chaussée et de la pose d'un nouveau revêtement bitumineux, le tronçon de la RC N° 501 B-P, compris entre les Villages de Naz et Possens sera interdit à toute circulation

Du lundi 9 juillet 2018 au mardi 10 juillet 2018

Pour les véhicules légers, déviation mise en place, pour le sens – Lausanne – Thierrens par Dommartin – Montaubion-Chardonney et pour le sens Thierrens – Lausanne par Possens – Fey – Sugnens – Poliez-le-Grand.

Pour les véhicules lourds, déviation mise en place, pour le sens Lausanne – Thierrens par Poliez-Pittet – Villars-Tiercelin – Mauraubion-Chardonney et pour le sens – Thierrens – Lausanne par Possens – Fey – Sugnens – Poliez-le-Grand.

Les usagers de la route sont priés de se conformer à la signalisation de déviation mise en place à cet effet et de faire preuve de prudence ; nous les remercions d'avance de leur compréhension.

**Direction générale de
La mobilité et des routes**
DGMR – Division entretien

Avis :

Communes de, Montanaire – Montilliez – Jorat-Menthue – Poliez-Pittet - Fey
Gendarmerie, CET, Blécherette – Echallens – Moudon
Car postal, Yverdon
Région Centre, Lausanne
ECA, Pully - SDIS
Manifestations – Transports spéciaux
Urgences-Santé - Police-viasuisse
Morandi-Gasser, Possens